



VOUS PROPOSENT LEURS COLLECTION 2018

Découvrez et faites découvrir les saveurs des glaces artisanales au bon lait frais Normand.

...

Glaces disponibles en 2,5 litres

Les **GLACES** TRADITION



Vanille bourbon *

Chocolat *

Caramel salé

Café

Chocolat blanc

Confiture de lait

Pistache

Menthe chocolat

Nougat

Rhum raisin

Spéculos

Stracciatella

Yaourt

Coco

Les **GLACES** TRADITION GOURMANDE



Cookies

Sablé

Tarte Normande

Teurgoule

Buenos

Patanoisette

Les **SORBETS** CŒUR DE FRUIT



Abricot

Cassis

Citron

Citron vert

Fraise

Framboise

Mangue

Passion

Pêche de vigne

Poire

Pomme

** Saveurs Vanille bourbon & Chocolat
disponibles en 2,5 Litres & 5 Litres*

Informations Générales



Jour(s) d'appel(s):

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

...

Jour(s) de livraison(s):

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

...

Informations complémentaires :

...

NOUS CONTACTER



+33 (0)2 31 50 52 56 - contact@lesglaciersnormands.fr

ZAC Porte de la Suisse Normande - Espace Activa - Allée des paitis blancs 14320 SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

SITE

www.lesglaciersnormands.fr

Conditions Générales de vente

- Objet de l'accord : Les Glaciers Normands, s'engage à livrer toute l'année les produits de son catalogue, au titulaire du Contrat, qui accepte de les acheter aux conditions ci-dessous.
- Champ d'application : L'acceptation par Les Glaciers Normands du Contrat est conditionnée par les résultats de l'enquête de la solvabilité du Client demandée par la Les Glaciers Normands auprès de tout organisme compétent de son choix.
- Durée du contrat : Le Contrat est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois, tacitement reconductible par périodes identiques, sauf décision contraire de l'une des parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec avis de réception.
- Livraison : Les Glaciers Normands s'engage à livrer le Client avec diligence dans les conditions de parfaite conservation de la marchandise. Le Client a pour obligation de vérifier la conformité de la marchandise livrée au moment de la livraison en présence du livreur. Toute anomalie concernant la livraison (produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé...) doit être impérativement indiquée sur le bon de livraison, accompagné de la signature du Client et du livreur.
- Quantité d'approvisionnement : pour la première commande le client doit s'acquitter d'une quantité minimum de facturation de 120HT€. Si votre zone géographique permet une livraison en direct le franco de port pourra être revu à partir de la seconde livraison pour une quantité minimum de 100HT€ de facturation.
- Réserve de propriété : il est convenu que les marchandises demeurent la propriété de Les Glaciers Normands jusqu'au paiement intégral du prix de vente. Conformément au terme de la loi 80 335, Les Glaciers Normands se réserve le droit, en cas d'impayé, de revendiquer par lettre recommandée, les marchandises livrées.
- Accords commerciaux : les adhérents du Contrat bénéficient uniquement et strictement des avantages liés à ce présent accord.
- Tarifs : les prix appliqués sont ceux du catalogue en vigueur à la date de la commande.
- Conditions de règlement : Les conditions de règlement sont fixées par les parties lors de la souscription au Contrat. Toute incident de paiement pourra entraîner un blocage des livraisons. Les frais résultant de tout impayé, notamment tout frais de recouvrement par un organisme spécialisé, seront à la charge du Client et devront être payés en même temps que la régularisation de la dette principale.
- Pénalités : En cas de non paiement des factures à l'échéance prévue il sera facturé au Client, un intérêt de retard, jusqu'au jour complet du paiement, égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.
- Clause Pénale : En cas de mise en demeure pour cause de non paiement de factures, une majoration de 20% sera appliquée sur les sommes dues et ce en vertu de la clause pénale.
- Fiches techniques : toutes les fiches techniques sont disponibles sur demande auprès du service commercial.
- Juridiction compétente : en cas de désaccord ou de litige, le Tribunal de Commerce de Caen sera, de convention expresse, seul compétent.